



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 octobre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Gilbert MENUT, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Gérard DUPIRE, Mlle Badiââ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Paul LECHAPT, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, Mme Claudette BLIGNY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. Georges MAGLICA, Mme Sylviane FLAMENT, M. Jean-Pierre BOUHELIER, M. Jean PERRIN, Mme Elisabeth BIOT, Mme Françoise TENENBAUM, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, M. Jean-François GONDELLIER, M. Patrick AUDARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET, Mme Nicole MOSSON.

Membres absents :

Mme Christine MASSU, M. Jean-François DODET, M. Nicolas BOURNY, M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à Mme Lê Chinh AVENA, Mme Claude-Anne DARCIAUX pouvoir à Mme Nicole MOSSON, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS, Mme Françoise MANSAT pouvoir à Mme Colette POPARD, M. Jacques PILLIEN pouvoir à M. Bernard OBRIOT, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN, M. Christian PARIS pouvoir à M. Gilbert MENUT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mme Myriam BERNARD, M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU.

**OBJET : Convention UniverCités - Soutien à l'organisation de la 2ème Conférence interdisciplinaire sur les matériaux " Matériaux 2006 "**

La Convention UniverCités, signée en octobre 2003 entre le Grand Dijon, l'Université de Bourgogne et la Ville de Dijon, prévoit dans son article 2-5 un soutien aux manifestations scientifiques proposées par l'Université. Par ailleurs, le Grand Dijon a affiché, aux côtés de la Région Bourgogne notamment, la volonté d'inscrire les matériaux comme l'un des axes forts de son développement économique.

L'Université de Bourgogne via son UFR « Sciences et Techniques » organise à Dijon la conférence Matériaux 2006. Elle se tiendra au Palais des Congrès de Dijon du 13 au 17 novembre 2006.

Cette conférence, dont la première édition s'est tenue à Tours en 2002 et a attiré plus de 1 000 congressistes, est co-organisée par 20 sociétés savantes et vise à créer en France un point de rencontre pour l'ensemble des acteurs issus de toutes les disciplines de la science des matériaux.

L'objectif de cette édition 2006 est d'accroître encore les échanges entre les associations du secteur

par des interventions de scientifiques de haute qualité et par une ouverture à un public important de jeunes (effort pour un tarif attractif).

L'événement accueillera quelques 1500 spécialistes de la thématique Matériaux. Parallèlement au colloque, des animations scientifiques et culturelles seront mises en place.

Cette manifestation se veut ouverte au grand public ainsi qu'aux élèves des lycées et collèges de Bourgogne. Elle vise à montrer l'enjeu des matériaux dans la vie courante, l'importance de la recherche qui leur est dédiée en Bourgogne ainsi que la réflexion stratégique et technologique sur les matériaux du futur.

Sur un budget prévisionnel global de 408 000 €, les sollicitations de subventions sont les suivantes :

Partenaires sollicités	Sommes attendues
Conseil Régional de Bourgogne	20 000 €
CEA	11 500 €
Grand Dijon	5 000 €
Autres subventions publiques (*)	36 500 €

(\*) dont la Fédération de la Recherche, la Mission Culturelle et Scientifique de l'Université de Bourgogne, l'Atheneum, l'Etat et le CNRS.

Vu l'avis du Bureau,

**LE CONSEIL,**  
  
**Après en avoir délibéré,**  
  
**DECIDE**

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
**Déposé le :**  
**16 OCT. 2006**



- **D'attribuer une subvention de 5 000 €** à l'Université de Bourgogne afin de financer cet événement ;
- **D'autoriser** le Président à mandater cette somme à l'Université de Bourgogne ;
- **De dire** que la dépense en résultant sera prise sur les crédits ouverts au budget 2006 à cet effet.

Pour extrait conforme,  
Le Président

Publié le **13 OCT. 2006**  
Déposé en Préfecture le